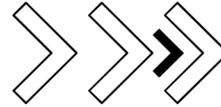


GÉOLOCALISATION

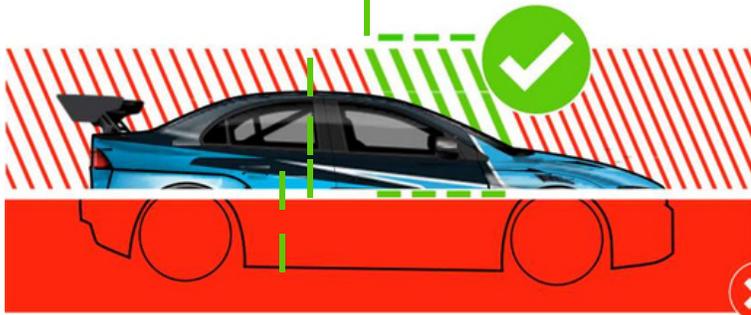
NOTICE D'INSTALLATION



1 INSTALLATION et FIXATION



Le Tracker VDS 4 doit être installé **OBLIGATOIREMENT** :



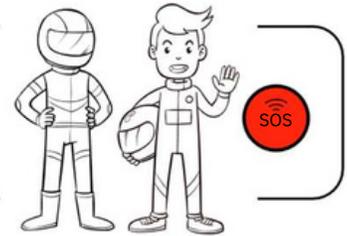
- ✓ à l'INTÉRIEUR de l'habitacle DEVANT
- ✓ en PARTIE HAUTE du véhicule
- ✓ FIXÉ sur l'arceau avec un collier de serrage
- ✓ ou FIXÉ sur la tableau de bord

INTERDICTION de le positionner

- ✗ Sur le tunnel
- ✗ Entre les sièges
- ✗ Côté copilote



Il doit être facilement accessible pour le PILOTE et COPILOTE pour appuyer sur le bouton SOS en cas d'urgence.



2 BRANCHEMENT & MISE EN MARCHÉ



➤➤ **AUCUN BRANCHEMENT NÉCESSAIRE**
AUTONOMIE DE 6 JOURS (en mouvement)

➤➤ **Le Tracker vous est remis déjà en marche aux vérifications administratives.**

L'installation du Tracker dans la voiture de course est sous la responsabilité du concurrent qui devra s'assurer de sa fixation dans l'habitacle et du bon fonctionnement du tracker. En aucun cas VDS Racing ne pourrait être tenu responsable d'une sortie de route d'un concurrent ou tout autre incident en cas de chute du Tracker dans la voiture de compétition.

À la fin du rallye restitution **OBLIGATOIRE** à l'entrée du parc fermé d'arrivée.

En cas d'abandon : Retour au PC COURSE **UNIQUEMENT**



En cas exceptionnel et sous autorisation (tél. 07 68 88 27 57 - 06 95 64 61 76) le Tracker devra être renvoyé impérativement le lendemain du rallye, par courrier suivi à l'adresse communiquée par l'équipe VDS Racing sur place.

GÉOLOCALISATION

NOTICE D'INSTALLATION

